



**Mission d'accompagnement à la préfiguration et à la structuration de la filière territoriale du réemploi et du projet de Halle du Réemploi**

## **Cahier des charges – Juillet 2026**

### **1. Présentation du collectif et contexte de la consultation**

#### **1.1 RE.créé – Le Repère Créatif du Réemploi**

Créé début 2023 sous forme associative, **RE.créé – Le Repère Créatif du Réemploi** est un collectif d'acteurs engagés dans le développement de la filière du réemploi sur le territoire puydomois. Depuis 2024, il est reconnu **Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE)**.

Le collectif est aujourd'hui constitué de **cinq structures complémentaires**, chacune apportant son expertise et son savoir-faire dans le domaine du réemploi et de l'économie circulaire :

- **Métabatik**, ressourcerie de matériaux de construction ;
- **Artex**, ressourcerie artistique et culturelle ;
- **Réempack**, spécialisée dans la fabrication d'emballages et de protections réutilisables ;
- **À la (re)Source**, architecture d'intérieur écoresponsable intégrant le réemploi de matériaux et de mobilier ;
- **Georgette & Raoul**, atelier de décoration écoresponsable et artisan en relooking de mobilier de seconde main.

Au-delà de leurs activités respectives, ces structures partagent une conviction commune : **la coopération constitue un levier essentiel pour changer d'échelle et faire du réemploi un réflexe pour tous.**

Depuis sa création, RE.créé s'attache à fédérer les acteurs du territoire, développer des collaborations, sensibiliser les collectivités et partenaires locaux, et faire émerger une vision commune du développement de la filière du réemploi.

Cette dynamique collective a déjà bénéficié de premiers soutiens institutionnels. Fin 2024, **Clermont Auvergne Métropole** a accompagné le collectif à travers une subvention de 10 000 €, permettant d'engager les premières actions de structuration. En avril 2026, le **VALTOM**, syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire, a également soutenu le collectif en lui apportant un accompagnement technique ainsi qu'une subvention de 10 000 €, destinée à engager une première phase de diagnostic territorial et de préfiguration, et à financer un premier poste d'amorçage (CDD de 8 mois - 20% ETP).

## 1.2 RE.crée au sein d'une dynamique territoriale plus large

Le collectif RE.crée s'inscrit dans une dynamique de coopération plus large portée par le **Réseau d'Acteurs de l'Économie Circulaire du Puy-de-Dôme (Réseau ECi)**, un projet en pré-émergence qui, depuis fin 2024, fédère progressivement des acteurs publics et privés de toutes tailles et de tous secteurs d'activité (BTP, industrie, agroalimentaire, textile, énergie, numérique, santé, ESS, collectivités, enseignement, etc.). Aujourd'hui, 200 organisations du territoire ont manifesté leur intérêt auprès du Réseau ECi afin de faire de l'économie circulaire un nouveau standard accessible à tous.

Le Réseau ECi est un outil d'intelligence collective qui mutualise les besoins et problématiques individuelles en créant des cellules de coopération pour apporter une réponse collective cohérente avec le territoire. Le Réseau ECi permet ainsi de faire ensemble une transformation de son modèle d'affaire.

Dans cet écosystème, **RE.crée occupe une place spécifique**. Le collectif concentre son action sur l'un des piliers majeurs de l'économie circulaire : **le réemploi**. Son ambition est de transformer cette dynamique de coopération en réalisations concrètes au service du territoire.

Cette complémentarité permet à RE.crée de s'appuyer sur une communauté d'acteurs plus large pour nourrir sa réflexion stratégique, identifier des synergies, faire émerger de nouvelles coopérations et inscrire son projet dans une vision globale de transition territoriale. Les études objet de la présente consultation devront ainsi prendre en compte cette articulation entre les travaux conduits par RE.crée et la dynamique plus large portée par le Réseau Économie Circulaire.

## 1.3 Le projet et son ambition

Le collectif **RE.crée** porte une ambition territoriale forte : faire du réemploi un levier majeur de réduction des déchets, de préservation des ressources et de développement économique local. En fédérant les acteurs du territoire autour d'une vision commune, le collectif souhaite contribuer à l'émergence d'une véritable filière locale du réemploi, capable de massifier les pratiques de réemploi, de renforcer les coopérations entre acteurs et de proposer des solutions concrètes répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

Cette ambition repose sur deux objectifs complémentaires et indissociables.

Le premier consiste à **structurer durablement la filière locale du réemploi**, en renforçant les coopérations entre les acteurs existants, en développant de nouveaux services mutualisés, en améliorant la circulation des flux de matières et d'objets et en renforçant la visibilité de l'offre de réemploi à l'échelle du territoire.

Le second vise à **préfigurer la création d'une Halle du Réemploi**, pensée comme un équipement structurant au service de cette filière. Ce futur lieu mutualisé a vocation à accueillir différentes activités complémentaires telles que la collecte, le stockage, la réparation, le réemploi de matériaux et d'objets, leur transformation, des espaces de vente, des espaces de travail partagés, la mutualisation de moyens logistiques et techniques, des actions de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels, ainsi que des espaces favorisant les coopérations entre les acteurs du réemploi.

Ces deux dimensions sont étroitement liées : la Halle du Réemploi ne constitue pas une finalité en soi, mais un outil au service du développement de la filière et de l'augmentation des quantités de matières et d'objets détournées du statut de déchet.

Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux et territoriaux de transition écologique et d'économie circulaire. Il vise notamment à augmenter significativement les volumes de matières orientées vers le réemploi, à limiter leur élimination en tant que déchets, à préserver les ressources naturelles, à réduire les impacts environnementaux liés à la production et au transport de matières neuves, ainsi qu'à favoriser la création d'emplois locaux non délocalisables.

Afin de poursuivre cette ambition, le collectif souhaite désormais engager une phase de préfiguration reposant sur des études de faisabilité stratégiques. Celles-ci devront permettre d'objectiver les besoins du territoire, de consolider les choix stratégiques, d'évaluer les différentes hypothèses de développement et de définir les conditions techniques, économiques, organisationnelles et partenariales nécessaires à la réussite du projet.

Ces études constituent un préalable indispensable aux futurs investissements du collectif et de ses partenaires. Elles ont vocation à éclairer les décisions d'investissement, à sécuriser les choix structurants et à préparer les futures phases opérationnelles du projet, notamment la réalisation de la Halle du Réemploi et le déploiement des actions de structuration de la filière. Elles ne sont donc pas envisagées comme une finalité, mais comme une étape déterminante permettant de passer d'une phase d'émergence à une phase de réalisation.

Le présent cahier des charges a ainsi pour objet d'identifier un ou plusieurs prestataires capables d'accompagner RE.créé dans cette démarche de préfiguration.

Le périmètre géographique des études portera principalement sur :

- les **21 communes de Clermont Auvergne Métropole**, territoire privilégié d'implantation de la future Halle du Réemploi ;
- le **département du Puy-de-Dôme**, pour l'analyse de la filière, des flux et des acteurs du réemploi, avec une ouverture possible aux territoires limitrophes lorsque des acteurs structurants ou des coopérations pertinentes le justifient.

Les études devront fournir au collectif et à ses partenaires les éléments d'analyse et d'aide à la décision nécessaires pour construire un projet robuste, partagé et opérationnel, capable de produire des impacts environnementaux mesurables, notamment en matière de réduction des déchets, de préservation des ressources et de développement de l'économie circulaire sur le territoire, en cohérence avec les objectifs poursuivis par les partenaires publics et les financeurs.

## 1.4 État d'avancement du projet

*Voir document en Annexe : 1.Présentation du collectif RE.créé (p.7 "Actions déjà engagées")*

## 2. Objet de la consultation

Le présent cahier des charges a pour objet de sélectionner un prestataire, ou un groupement de prestataires, chargé d'accompagner RE.créée dans les différentes phases de préfiguration du projet.

Compte tenu de la diversité des compétences attendues (diagnostic territorial, économie circulaire, ESS, modèle économique, gouvernance, coopération, préfiguration de lieux, immobilier, etc.), RE.créée encourage les réponses portées par des groupements associant des expertises complémentaires.

En revanche, les candidats sont invités à répondre à l'ensemble du périmètre de la mission décrit dans le présent cahier des charges. Les réponses portant uniquement sur une partie des études attendues ne seront pas examinées.

Le collectif souhaite s'entourer d'un partenaire — ou d'une équipe de partenaires — capable d'assurer une vision globale du projet et de garantir la cohérence entre les différentes phases d'étude, depuis le diagnostic territorial jusqu'à la préparation des études opérationnelles liées au futur site.

Les études feront l'objet d'une demande de financement auprès de l'ADEME et pourront être cofinancées par d'autres partenaires publics ou privés. Leur lancement sera conditionné à l'obtention de ces financements.

## 3. Contenu de la mission et phasage prévisionnel

Les études attendues s'inscrivent dans une démarche progressive de préfiguration du projet RE.créée. Elles doivent permettre d'accompagner la structuration de la filière locale du réemploi et de préparer, à terme, la création d'une Halle du Réemploi.

Le présent cahier des charges décrit une trajectoire globale d'accompagnement correspondant à la vision du collectif RE.créée. Toutefois, seule la première phase constitue à ce stade une priorité opérationnelle. Les phases suivantes sont présentées afin de permettre aux candidats de proposer une approche cohérente et évolutive. Leur lancement sera conditionné à l'avancement du projet, aux résultats des études précédentes, à l'identification d'un site d'implantation et à la mobilisation des financements nécessaires.

Le calendrier présenté ci-dessous constitue une première projection. Les candidats sont libres de proposer la méthodologie qu'ils jugent la plus pertinente, ainsi qu'un phasage, un calendrier ou une organisation des études différents de ceux présentés dans ce document, dès lors que leurs propositions répondent aux objectifs poursuivis par RE.créée et sont clairement argumentées.

### **Phase 1 – Étude prioritaire : Préfiguration du projet**

***Démarrage souhaité : fin 2026 / début 2027 – durée indicative : 6 mois***

Cette première phase constitue le socle de l'ensemble du projet. Elle doit permettre de consolider la connaissance du territoire, de qualifier le potentiel de développement du réemploi et de préciser le rôle que pourrait jouer une future Halle du Réemploi dans la structuration de la filière.

## Volet A – Diagnostic territorial et structuration de la filière du réemploi

### Travaux attendus

L'équipe d'accompagnement proposera une démarche permettant notamment de :

- réaliser un diagnostic territorial de la filière du réemploi à l'échelle du Puy-de-Dôme (avec ouverture aux territoires limitrophes lorsque cela est pertinent), en s'appuyant sur un premier diagnostic territorial mené par RE.créée (*voir résultats joints en annexe*) et sur les données collectées sur les acteurs de l'économie circulaire auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme et du Réseau ECi.
- cartographier les acteurs du réemploi, de l'économie circulaire, de l'ESS et les partenaires potentiels, en s'appuyant sur les données collectées sur les acteurs de l'économie circulaire auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme et du Réseau ECi ;
- analyser les flux de matières, les gisements mobilisables et les principaux freins et leviers au développement du réemploi ;
- identifier les complémentarités entre acteurs, les coopérations possibles ainsi que les besoins non couverts ;
- approfondir le benchmark de projets similaires en France, déjà entamé par RE.créée, et analyser les facteurs clés de réussite transférables au territoire.
- analyser les marchés actuels et émergents du réemploi sur le territoire, afin d'identifier les débouchés potentiels des produits et services proposés par les acteurs du collectif, les donneurs d'ordre, les clients, les prescripteurs ainsi que les leviers de développement de la demande en faveur du réemploi;
- identifier les acteurs publics et privés susceptibles de favoriser le développement de la filière, en tant que prescripteurs, donneurs d'ordre, financeurs, partenaires stratégiques ou futurs utilisateurs des solutions développées par le collectif.

### Résultats attendus

Cette première étape devra permettre au collectif de disposer :

- d'un état des lieux partagé de la filière locale du réemploi et de son niveau de structuration ;
- d'une vision claire de l'écosystème territorial, intégrant les acteurs du réemploi, leurs rôles, leurs complémentarités, mais également les acteurs publics, économiques et institutionnels susceptibles de contribuer au développement de la filière (collectivités, services de l'État, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, établissements d'enseignement, etc.), ainsi que leur niveau d'implication et de maturité vis-à-vis des enjeux du réemploi et de l'économie circulaire ;
- d'une meilleure connaissance des flux de matières, des gisements mobilisables, des potentiels de développement du réemploi et des principaux freins ou leviers à leur mobilisation ;
- d'une identification des leviers d'action prioritaires permettant d'augmenter les quantités de matières et d'objets réemployés sur le territoire ;
- d'une estimation des impacts potentiels du projet sur la réduction des déchets, la préservation des ressources, la création d'emplois locaux, le développement économique territorial et les autres bénéfices environnementaux et sociaux pouvant être objectivés ;

- d'un positionnement du territoire au regard d'expériences similaires conduites ailleurs en France, permettant d'identifier les spécificités locales, les facteurs de réussite transposables et les points de vigilance ;
- de plusieurs scénarios et recommandations permettant d'accompagner la structuration progressive d'une véritable filière territoriale du réemploi, en identifiant les priorités d'action, les coopérations à renforcer et les conditions de réussite du projet.
- d'une première estimation du potentiel de réduction des déchets pouvant être obtenu grâce au développement de la filière, en identifiant les principaux flux concernés ainsi que les indicateurs de suivi qui pourront être mobilisés dans les phases ultérieures du projet.
- d'une analyse du potentiel de marché des activités de réemploi sur le territoire, identifiant les principaux débouchés, les segments de clientèle, les besoins des donneurs d'ordre et les opportunités de développement des produits et services proposés par les acteurs du collectif ;
- d'une cartographie de l'écosystème de soutien au développement de la filière, identifiant les acteurs publics et privés susceptibles d'intervenir comme partenaires, prescripteurs, financeurs, donneurs d'ordre ou utilisateurs, ainsi que les leviers permettant de favoriser leur implication dans le projet et les modalités de coopération envisageables avec ces différents acteurs.

## Volet B – Préfiguration de la Halle du Réemploi

### Travaux attendus

À partir des enseignements du diagnostic territorial, l'équipe d'accompagnement devra conduire une réflexion permettant de définir les contours de la future Halle du Réemploi comme **outil structurant au service du développement de la filière du réemploi sur le territoire**.

Les travaux devront notamment permettre d'étudier :

- la place et le rôle que pourrait occuper la Halle du Réemploi au regard des acteurs déjà présents sur le territoire, en identifiant les complémentarités, les coopérations possibles, les éventuels risques de concurrence ou de doublons, et les chaînons manquants dans la filière réemploi ;
- les interactions à construire avec les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), afin de favoriser le déploiement de la filière et l'ancrage territorial du projet ;
- les différentes fonctions que pourrait assurer la Halle du Réemploi (production, mutualisation, logistique, animation, sensibilisation, formation, expérimentation, innovation, développement économique, etc.) ;
- les activités, services et espaces susceptibles d'y être développés, ainsi que leur niveau de mutualisation entre les acteurs ;
- les besoins fonctionnels, organisationnels et logistiques nécessaires à son fonctionnement ;
- plusieurs scénarios de développement du projet, intégrant différents niveaux d'ambition, de coopération et de montée en puissance.

## **Résultats attendus**

Cette étude devra permettre au collectif de disposer :

- d'une vision partagée de la place de la Halle du Réemploi dans l'écosystème territorial et de son rôle dans la structuration de la filière locale ;
- d'une analyse des complémentarités entre la Halle du Réemploi, les structures existantes, les collectivités et les autres partenaires du territoire ;
- de plusieurs scénarios argumentés de fonctionnement, de coopération et de développement, mettant en évidence les avantages, limites, conditions de réussite et prérequis de chacun ;
- d'une première définition des activités, usages, services et espaces susceptibles d'être intégrés au futur lieu ;
- d'une première évaluation des besoins fonctionnels, logistiques, humains et organisationnels nécessaires à son fonctionnement ;
- d'une première estimation de la capacité de la Halle du Réemploi à contribuer à l'augmentation des flux de réemploi, à la réduction des déchets et au renforcement de la coopération entre acteurs ;
- une première réflexion sur le dimensionnement de la Halle du Réemploi (ordres de grandeur des surfaces, capacités d'accueil, volumes d'activités et potentiel d'évolution), sans préjuger du site qui sera ultérieurement retenu ;
- une définition des caractéristiques attendues du futur site d'implantation, précisant notamment les besoins en termes de localisation, d'accessibilité, de surfaces, de fonctionnalités, de potentiel d'évolution, de contraintes techniques et de proximité avec les flux de matières et les partenaires, afin de préparer la recherche d'un site adapté ;
- d'une feuille de route opérationnelle identifiant les étapes à engager avant le lancement des études liées à un site identifié.

## **Phase 2 — Modèle économique, gouvernance et stratégie de développement**

***Calendrier indicatif : courant 2027 (à préciser) – durée à proposer par les candidats***

Une fois les grandes orientations du projet validées, cette deuxième phase devra permettre de construire un modèle de développement pérenne pour RE.créé et pour la future Halle du Réemploi.

## **Travaux attendus**

L'équipe d'accompagnement proposera une démarche permettant notamment :

- d'élaborer plusieurs scénarios de modèle économique pour le collectif RE.créé et pour la future Halle du Réemploi ;
- d'évaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les différentes sources de recettes mobilisables et les conditions d'équilibre économique ;
- de définir les modalités de mutualisation entre les structures partenaires (moyens humains, matériels, logistiques, fonctions support, etc.) ;
- d'identifier les besoins en ressources humaines, en compétences et en organisation nécessaires au déploiement progressif du projet ;

- d'étudier plusieurs scénarios de gouvernance adaptés à un projet coopératif multi-acteurs, en intégrant les collectivités, les partenaires économiques et les futurs utilisateurs du lieu ;
- d'accompagner la réflexion sur l'évolution éventuelle de la structure porteuse (association, SCIC ou autre forme juridique adaptée) ;
- de proposer une stratégie de développement progressive de la filière du réemploi et de la Halle, en identifiant les priorités d'action, les étapes de montée en puissance et les conditions de réussite
- d'élaborer un outil multicritère d'aide à la décision permettant d'évaluer et de comparer les futurs sites d'implantation (bâtiments existants ou constructions neuves) au regard des besoins définis lors de la phase de préfiguration.

## **Résultats attendus**

À l'issue de cette phase, RE.crée souhaite disposer :

- d'un modèle économique réaliste, soutenable et évolutif, adapté aux différentes phases de développement du projet ;
- d'une stratégie de financement à moyen et long terme, identifiant les principales sources de financement publiques, privées et les leviers d'autofinancement ;
- d'un modèle de gouvernance partagé, évolutif et adapté à une coopération multi-acteurs ;
- d'une stratégie de développement du collectif et de la Halle du Réemploi, précisant les étapes de montée en puissance de la filière ;
- d'une feuille de route opérationnelle permettant de planifier les étapes de mise en œuvre du projet ;
- d'un outil d'aide multicritère à la décision permettant au collectif de comparer objectivement plusieurs opportunités foncières ou immobilières pour la Halle du Réemploi lorsqu'elles se présenteront.

## **Phase 3 - Tranche conditionnelle : études opérationnelles liées à un site identifié pour la Halle du Réemploi**

***Calendrier indicatif : à définir ultérieurement, une fois un site d'implantation identifié.***

Cette troisième phase est présentée à titre de **tranche conditionnelle**. Sa réalisation n'est pas acquise à ce stade de la consultation. Elle sera engagée uniquement si les conclusions des phases 1 et 2 confirment la pertinence de poursuivre le projet dans sa forme envisagée, si les conditions de financement le permettent, et lorsqu'un site d'implantation aura été identifié et suffisamment sécurisé.

Son contenu sera donc précisé et adapté en fonction des enseignements issus des premières phases, des caractéristiques du site retenu (bâtiment existant, friche, terrain à aménager, etc.), des partenaires mobilisés et du niveau de maturité du projet au moment de son lancement.

Cette phase a pour vocation de préparer les futures décisions d'investissement et le lancement des études de conception. Elle ne constitue pas un engagement ferme du collectif RE.crée, mais une perspective d'accompagnement à laquelle les candidats sont invités à se projeter afin de garantir la cohérence d'ensemble de leur proposition.

## **Travaux attendus**

Selon le site retenu, l'équipe d'accompagnement proposera une démarche permettant notamment :

- de vérifier l'adéquation du site avec les besoins fonctionnels définis lors des phases précédentes ;
- de réaliser une programmation fonctionnelle détaillée, précisant les différents espaces nécessaires, leurs surfaces indicatives, leurs usages, leurs relations fonctionnelles et les besoins d'évolution à moyen terme ;
- d'étudier les conditions d'implantation des différentes activités (collecte, stockage, ateliers, logistique, espaces de vente, bureaux, espaces mutualisés, sensibilisation, etc.) ;
- d'analyser les flux de matières, de personnes et de véhicules afin d'optimiser l'organisation du site ;
- d'évaluer les contraintes techniques, réglementaires et urbanistiques (ERP, accessibilité, sécurité incendie, ICPE si nécessaire, règles d'urbanisme, servitudes, réseaux, etc.) ;
- d'étudier les différents scénarios d'aménagement, de réhabilitation ou de construction, en tenant compte des caractéristiques du site retenu ;
- d'affiner le modèle économique du projet en intégrant les coûts réels liés au site (investissements, travaux, fonctionnement, maintenance, exploitation) ;
- d'identifier les principaux risques techniques, juridiques, financiers et organisationnels ainsi que les leviers permettant de les maîtriser ;
- de proposer un phasage opérationnel de réalisation du projet, intégrant les différentes étapes jusqu'à l'ouverture de la Halle du Réemploi.

## **Résultats attendus**

À l'issue de cette phase, RE.crée souhaite disposer :

- d'une validation de la faisabilité globale du projet sur le site retenu ;
- d'un programme fonctionnel suffisamment abouti pour engager les études de conception architecturale et technique ;
- d'une organisation prévisionnelle des espaces, des activités, des flux et des usages ;
- d'une estimation consolidée des coûts d'investissement et de fonctionnement ;
- d'une identification des contraintes réglementaires, techniques et foncières à prendre en compte avant le lancement du projet ;
- d'un calendrier prévisionnel de réalisation jusqu'à l'ouverture du site ;
- d'une feuille de route opérationnelle précisant les décisions restant à prendre, les partenaires à mobiliser et les études complémentaires éventuellement nécessaires.

## **4. Modalités de réponse à la consultation**

Les candidats sont invités à remettre une offre présentant leur compréhension des enjeux du projet, leur proposition d'accompagnement ainsi que les moyens humains et techniques qu'ils souhaitent mobiliser.

La réponse devra comporter les éléments suivants :

## 4.1 Présentation du candidat ou du groupement

- Présentation de la structure (ou des structures en cas de groupement) ;
- Présentation de l'équipe mobilisée, des compétences de chacun et de leur rôle dans la mission ;
- Identification du référent principal de la mission.

## 4.2 Références, compétences et compréhension des enjeux

Les candidats présenteront plusieurs références d'études ou d'accompagnements réalisés au cours des cinq dernières années, en précisant pour chacune :

- le maître d'ouvrage ;
- le contexte du projet ;
- les objectifs de la mission ;
- les prestations réalisées ;
- les résultats obtenus ;
- le rôle exact du candidat lorsque la mission a été réalisée en groupement.

Les références portant sur les thématiques suivantes seront particulièrement appréciées :

- économie circulaire et prévention des déchets ;
- réemploi, réutilisation et économie de la fonctionnalité ;
- structuration de filières territoriales ;
- tiers-lieux, plateformes ou équipements mutualisés ;
- économie sociale et solidaire (ESS) ;
- coopération territoriale et animation de réseaux d'acteurs ;
- gouvernance multi-acteurs et projets collaboratifs ;
- modèles économiques innovants ;
- accompagnement de collectivités territoriales, de réseaux d'acteurs ou de projets de transition.

Les candidats sont invités à mettre particulièrement en avant les missions présentant des similitudes avec le projet RE.créé, notamment celles combinant structuration de filières, coopération territoriale, économie circulaire, création de lieux mutualisés ou de tiers-lieux, et accompagnement stratégique de projets innovants.

Compte tenu de la nature transversale du projet, RE.créé attend des candidats qu'ils mobilisent des compétences pluridisciplinaires, soit en interne, soit au sein d'un groupement. Les équipes devront notamment être en capacité d'intervenir sur plusieurs des champs suivants :

- diagnostic territorial et analyse des filières ;
- économie circulaire, prévention des déchets et réemploi ;
- économie sociale et solidaire (ESS) ;
- animation de démarches participatives et intelligence collective ;
- concertation, coopération territoriale et mobilisation d'acteurs publics et privés ;
- stratégie de développement et accompagnement au changement ;
- modélisation économique et ingénierie financière ;
- gouvernance, organisation et accompagnement des coopérations multi-acteurs ;

- expertise juridique (formes de coopération, gouvernance, montages juridiques) ;
- programmation fonctionnelle, logistique et organisationnelle de lieux mutualisés ;
- connaissance des enjeux immobiliers, fonciers et de l'aménagement, en particulier dans le cadre de projets de réhabilitation ou de création de lieux d'économie circulaire ;
- évaluation des impacts environnementaux, économiques et sociaux.

Le candidat exposera également sa compréhension des enjeux spécifiques du projet RE.créé, les principaux points de vigilance qu'il identifie ainsi que sa vision de l'accompagnement proposé. Il expliquera notamment la manière dont il envisage d'articuler les différentes phases de la mission afin d'aboutir à un projet opérationnel, réaliste et partagé, constituant un préalable aux futurs investissements du collectif.

### **4.3 Proposition méthodologique**

Le candidat présentera la méthodologie qu'il propose pour conduire la mission, notamment :

- les différentes étapes de réalisation ;
- les modalités de travail avec le collectif RE.créé et les partenaires du projet ;
- les outils et méthodes mobilisés ;
- les principaux livrables produits.

Le collectif RE.créé laisse volontairement aux candidats une liberté dans la proposition de leur démarche afin de bénéficier pleinement de leur expertise. Il sera cependant particulièrement attentif à la capacité des candidats à adopter une approche systémique, conciliant les dimensions environnementales, économiques, sociales, territoriales et partenariales du projet, et à proposer une méthodologie favorisant la co-construction avec les membres du collectif, les collectivités et l'ensemble des parties prenantes.

### **4.4 Planning prévisionnel**

Le candidat proposera un calendrier détaillé de réalisation des études, en précisant :

- le phasage proposé ;
- la durée estimée de chaque étape ;
- les temps d'échanges et de validation avec le collectif.

Le phasage présenté dans le présent cahier des charges constitue une base de travail et pourra être adapté si le candidat justifie une organisation plus pertinente.

### **4.5 Proposition financière**

Le candidat présentera une proposition financière détaillée comprenant :

- le coût global de la mission ;
- le coût détaillé par phase de l'étude ;
- le coût des éventuelles prestations complémentaires ou options.

Le projet faisant l'objet d'une demande de financement auprès de l'ADEME, complétée par d'autres cofinancements en cours de recherche, **le budget prévisionnel actuellement envisagé par RE.crée pour cette mission est de l'ordre de 80 000 € HT**, sous réserve de l'obtention des financements sollicités.

Les candidats sont invités à proposer une offre adaptée à cette enveloppe et à préciser, le cas échéant, les priorités à retenir si certaines phases devaient être différées ou faire l'objet d'un financement ultérieur.

La **Phase 1**, consacrée au diagnostic territorial, à la structuration de la filière et à la préfiguration de la Halle du Réemploi, **constitue la priorité du collectif** et devra faire l'objet d'une attention particulière dans la proposition financière.

#### **Prestations optionnelles :**

Afin de permettre au collectif d'adapter le périmètre de la mission en fonction des financements effectivement obtenus, les candidats sont invités à identifier, dans leur offre, les éventuelles prestations complémentaires ou approfondissements qu'ils jugeraient pertinents.

Ces prestations optionnelles devront être présentées de manière distincte de l'offre de base et faire l'objet d'un chiffrage spécifique.

Elles pourront notamment concerner :

- l'approfondissement de certains diagnostics ou analyses ;
- des ateliers de concertation supplémentaires ;
- un accompagnement renforcé sur les volets gouvernance, modèle économique ou coopération ;
- des analyses complémentaires sur les flux, les gisements ou les impacts environnementaux ;
- toute autre prestation que le candidat jugera pertinente au regard des objectifs du projet.

Le candidat précisera, le cas échéant, la valeur ajoutée de ces prestations ainsi que les conditions dans lesquelles elles pourraient être mobilisées.

## **4.6 Critères d'analyse des offres**

Les offres seront analysées notamment au regard des critères suivants :

- compréhension des enjeux du projet ;
- qualité et pertinence de la méthodologie proposée ;
- expérience sur des projets comparables (économie circulaire, ESS, coopération territoriale, tiers-lieux, réemploi...) ;
- complémentarité des compétences mobilisées ;
- qualité du planning proposé ;
- adéquation de la proposition financière.

## **4.7 Modalités de transmission des offres**

Les offres devront être transmises **au plus tard le 23 août 2026 à 23h59**, par voie électronique, à l'adresse suivante : [recree63@gmail.com](mailto:recree63@gmail.com)

| Contact de la consultation       |                                                    |
|----------------------------------|----------------------------------------------------|
| Association                      | RE.crée – Le Repère Créatif du Réemploi            |
| Contact                          | Marie Brébion                                      |
| Fonction                         | Chargée de mission développement du projet RE.crée |
| Téléphone                        | 06 74 49 05 78                                     |
| Courriel                         | recree63@gmail.com                                 |
| Date limite de remise des offres | 23 août 2026 à 23h59                               |
| Auditions                        | du 1er au 18 septembre 2026                        |

Les candidats sont invités à transmettre un dossier complet comprenant l'ensemble des éléments demandés dans le présent cahier des charges.

Toute question relative à la présente consultation pourra être adressée au contact ci-dessus, **par courrier électronique dans un premier temps.**

Les auditions des candidats présélectionnés se dérouleront entre le 1er et le 18 septembre 2026. Les modalités (date, horaire et format) seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés.

Le collectif RE.crée se réserve la possibilité de demander des précisions ou des compléments d'information aux candidats avant la décision finale.

Le collectif RE.crée se réserve également la possibilité de ne pas donner suite à la présente consultation si les financements nécessaires à la réalisation des études ne sont pas obtenus, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

## 5. Calendrier de la consultation

| Étape                             | Date                        |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| Diffusion du cahier des charges   | 13/07/26                    |
| Date limite de remise des offres  | 23/08/26                    |
| Audition des candidats            | du 1er au 18 septembre 2026 |
| Choix du prestataire              | Septembre 2026              |
| Dépôt du dossier ADEME            | Fin septembre 2026          |
| Démarrage prévisionnel des études | Fin 2026 / début 2027       |

# **ANNEXES**

***1- Présentation du collectif RE.créé***

***2- Principaux résultats du diagnostic territorial mené en interne en avril 2026 auprès d'acteurs du réemploi***

## **ANNEXE 1**

### ***Présentation du collectif RE.crée***



Le repère  
créatif du  
réemploi

---

# Accélérons le réemploi *en collectif.*

RE.créé rassemble les professionnel.le.s du réemploi pour faire émerger des actions communes dans le Puy-de-Dôme.

Il est né d'un double constat :

**Limiters les déchets**, une nécessité pour demain. **Le réemploi**, un levier incontournable.

**Plusieurs solutions réemploi existent** sur le territoire, mais dispersées elles gagneraient à mutualiser leurs forces.



Le repère  
créatif du  
réemploi

# Les membres du collectif RE.créé



Construction / BTP



Architecture  
-Décoration



Valorisation  
Textile

Ressourcerie  
généraliste

Culture-  
événementiel



ARTEX



Emballage -  
transport



rêempack

Insertion





### **RE.crée est reconnu Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).**

Ce label valide l'importance des coopérations territoriales au service d'un développement local durable.

# **Notre raison d'être : coopérer pour faire du réemploi un réflexe pour tous**

## **Comment ?**

Faciliter le réemploi en structurant les acteurs du territoire pour favoriser les synergies locales et accompagner le développement de solutions collectives et innovantes.

## **Imaginez ce que l'on peut accomplir ensemble :**

- ⊕ des **matériaux** massivement revalorisés,
- ⊕ des **espaces, outils et savoir-faire** mis en communs,
- ⊕ des **solutions** de réemploi innovantes,
- ⊕ Faire **vivre un lieu** sur notre territoire créant de la cohésion sociale

Un projet soutenu par

et labellisé

VALTOM

+  
clermont  
auvergne  
métropole

PTCE  
Pôle territorial  
de coopération  
économique

# Concrètement le collectif c'est ...

## S'ouvrir à de nouvelles possibilités

### Répondre en commun à des projets

Travailler en coopération sur des projets d'aménagement ou de construction.

### Mieux capter les flux de matériaux et s'entraider

Optimiser les flux de matériaux grâce à l'entraide au sein du collectif.

### Mettre des moyens en commun

Participer au projet de création d'un lieu unique sur le territoire :  
**les Halles du Réemploi.**

### Renforcer la cohésion sociale

Être vecteur de liens pour les acteurs engagés et pour notre territoire.

# Être un moteur

## **Faire connaître les solutions de réemploi**

RE.crée  
représente ses  
adhérent.e.s sur  
les salons pros  
comme Horizons  
Circulaires.

## **Inciter au réemploi**

RE.crée sensibilise  
au réemploi :  
– les acteurs publics  
– les professionnels  
– le grand public

## **Accompagner la montée en compétences**

RE.crée propose des  
actions d'animation  
et de formation à  
destinations des  
professionnels de la  
filière.

## **Impulser un changement sociétal**

Ensemble pour  
prouver qu'un  
changement de  
paradigme de nos  
rapports à la  
consommation  
est possible.

# Les Halles du Réemploi : un lieu de coopération ouvert



## **Collecte, tri & stockage**

Réception des flux, plateforme de tri, stockage mutualisé.



## **Réparation & valorisation**

Ateliers de démantèlement, de reconditionnement, de réparation et de transformation.



## **Vente & redistribution**

Espaces de vente, prix solidaires, revente aux partenaires de la filière.



## **Formation & sensibilisation**

Accompagner la montée en compétences des professionnels, ateliers participatifs grand public.



## **Espaces partagés & mutualisation**

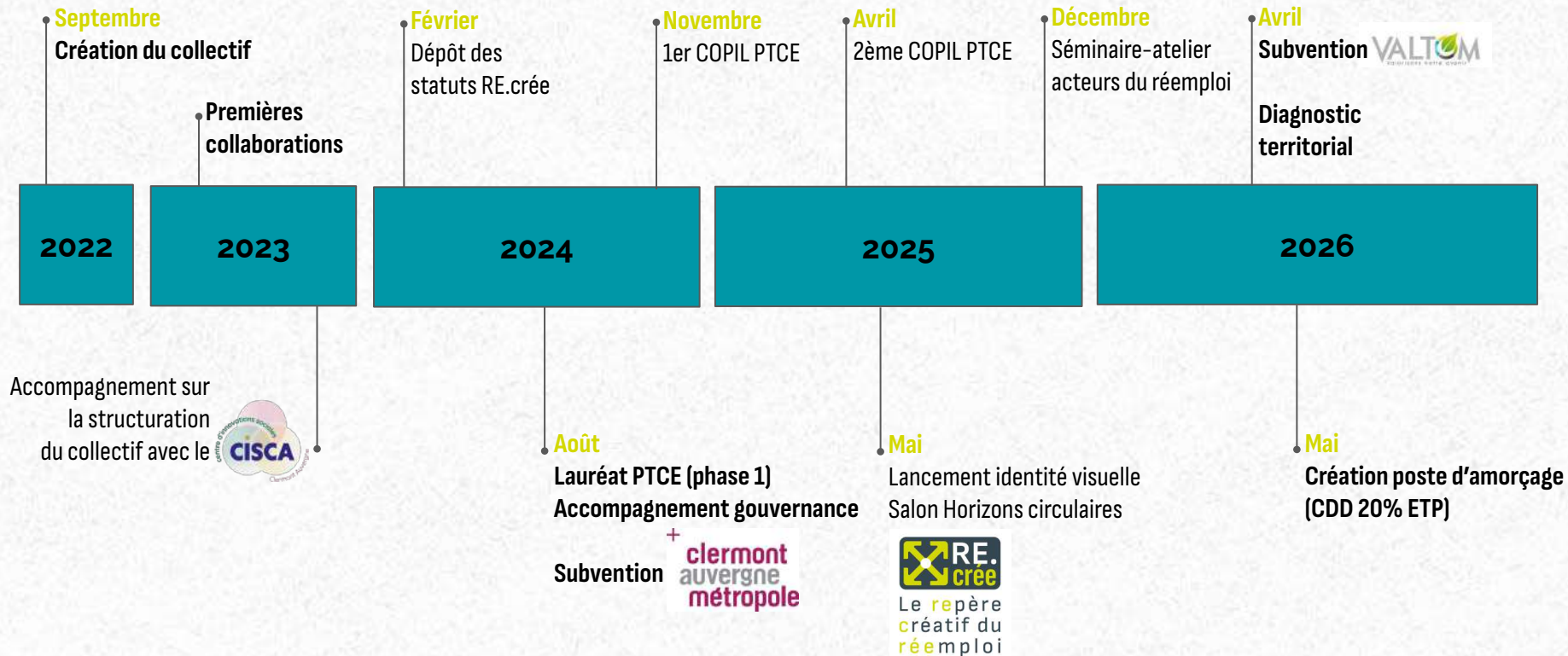
Bureaux et salles ouverts à tous les acteurs de la filière, équipements et ressources mutualisés, coworking.



## **Animation & coordination**

Pilotage du PTCE, animation du réseau, gouvernance partagée et coopération territoriale.

# Actions déjà engagées



## *Diagnostic territorial : contexte et synthèse*

- Diagnostic envoyé aux entreprises, associations et collectivités
- 41 réponses
- Besoins du territoire :
  - Lieu central + lieux relais coordonnés
  - Lieu orienté HUB matière/logistique : besoin d'espace pour des ateliers, du stockage, de la logistique et de la vente
  - Surface totale requise entre 2000m<sup>2</sup> et 7000m<sup>2</sup>
  - Moyenne des capacités de financement des acteurs entre 30 et 55 €/m<sup>2</sup>/an
- Construction d'un scénario moyen sur la base des données => 5000m<sup>2</sup>

## **ANNEXE 2**

### ***Principaux résultats*** ***du diagnostic territorial***



Le repère  
créatif du  
réemploi

Résultats du Diagnostic Territorial ayant pour objectif d'affiner  
les réflexions sur le(s) lieu(x) dédié(s) à l'Économie Circulaire  
Avril 2026

Quel est le nom de votre structure? 41 réponses

ARTEX

MORPHO ARCHITECTES

domereemploi

Terra Preta

A la (re)Source

Mains Ouvertes

Métabatik

Georgette & Raoul

Les Martres au Veyre (asso) + l'en Veyre du decor (artisan tapissier d'ameublement)

Département du Puy-de-Dôme

BET AES

Design Social Club

ENVIE MO

maison tergus

EUROP EXPRESS

Inserfac

Cimélo

Pampa Consigne

Dôme Réemploi

GREGOIRE DELANOS EI - LA HUTTE

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Raboule

CéCler

puysens

Secours Catholique Caritas France

ADIS SOUS-TRAITANCE

COLLECTIF MESA

FairePlay

Raboule!

Les Pépites du tiroir

Clermont auvergne metropole

Test

Mic Signaloc

greencouture

POOM Pâtisserie Conserverie

SABI AGRI

Atelier La Roue Tourne

REGARDS MELES

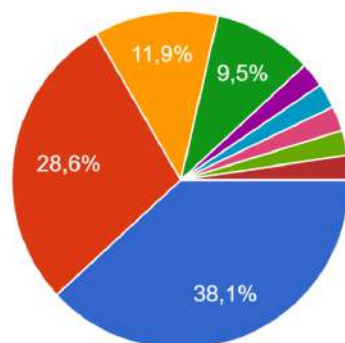
L'Atelier Bois et Couleur du 63

PRAXY CENTRE

VALTOM

Votre structure est :

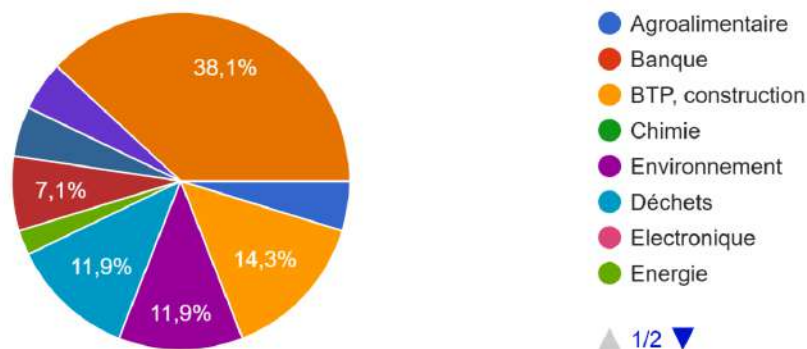
42 réponses



- Une association
- Une entreprise / ESS
- Collectivité / Etablissement public
- Artisan / Indépendant
- ENTREPRISE SECTEUR PRIVEE DANS LE TRANSPORT
- Artiste-auteur
- pour le moment activité de conseil ava...
- Entrepreneure salariée dans une coop...
- Cabinet de conseil en robustesse éco...

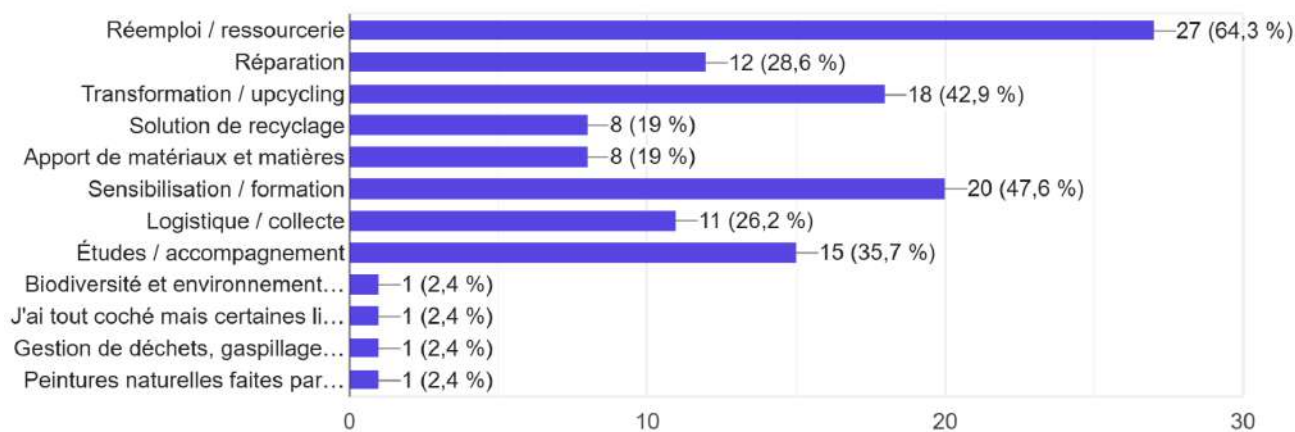
## Dans quel secteur activité êtes-vous ?

42 réponses



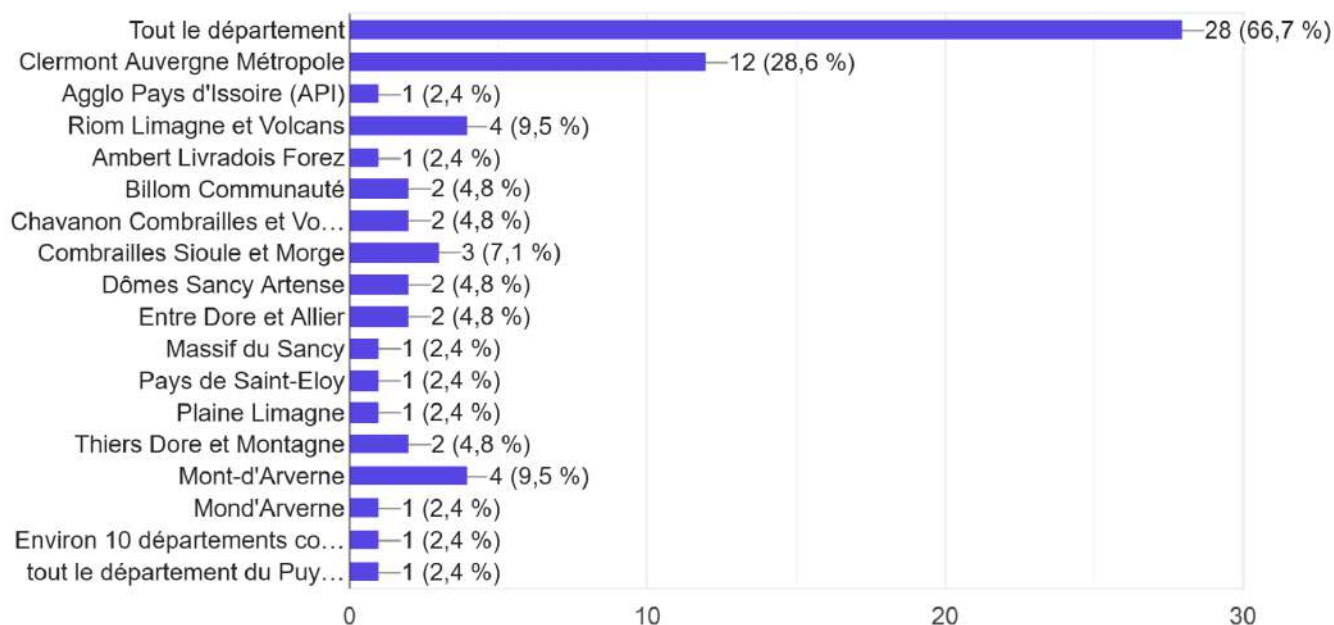
## Sur quels champs de l'économie circulaire intervenez-vous (ou pourriez-vous intervenir) principalement ? (plusieurs réponses possibles)

42 réponses



## Sur quel(s) territoire(s) du Puy-de-Dôme intervenez-vous principalement ?

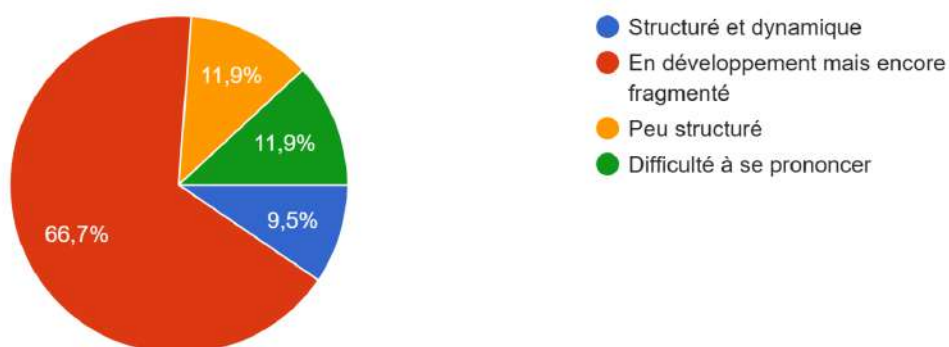
42 réponses



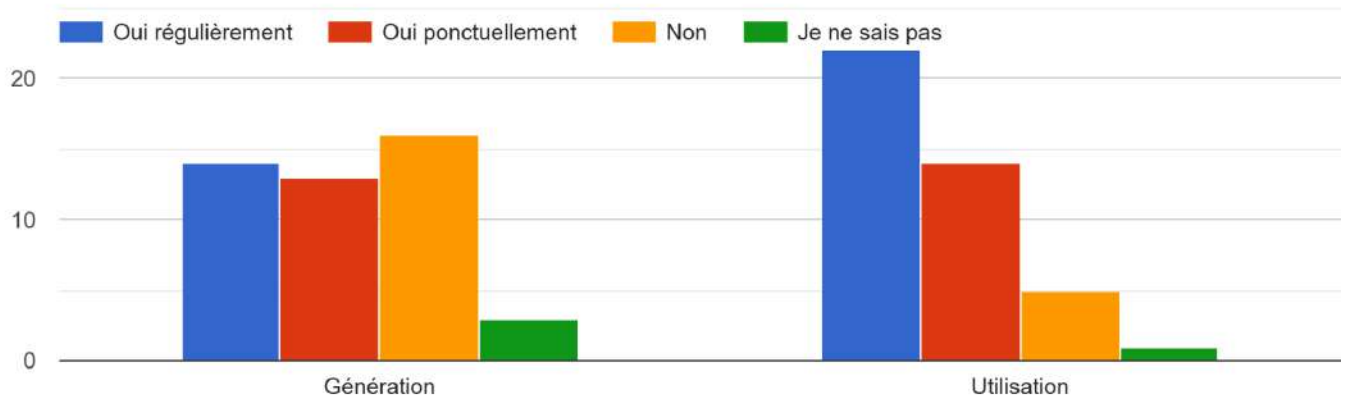
## Situation actuelle et dynamiques territoriales

Selon vous, comment qualifieriez-vous l'écosystème du réemploi et de l'économie circulaire dans le Puy-de-Dôme aujourd'hui ?

42 réponses



Votre structure génère-t-elle ou utilise-t-elle des flux pouvant être réemployés/réparés/recyclés ? ex: matériaux, matières premières, bureautiques, fournitures, ...



### Si oui, quels types de ressources ? 34 réponses

Équipements et matériaux issus des industries culturelles et créatives

Matériaux issus de déconstruction avant réhabilitation

Bois de palette, dons divers, seconde main diverse, panier anti-gaspi, etc

matériaux de construction et d'aménagement / mobilier et objets de décoration

Matériaux du BTP

Mobilier, accessoires de décoration, matériaux de second oeuvre

Matériaux du bâtiment / fournitures

plastiques et co-produits agricole (végétal)

DEEE, Encombrants

peau de vache ou peau de mouton

VEOLIA BENNES + POUBELLES JAUNES

Ressourcerie généraliste, traitement de tous types d'objets, excepté GEM

Matériaux de déconstruction issus d'anciens monuments funéraires (pierre de volvic et ferronnerie essentiellement)

emballages ménagers en verre (bouteilles principalement)

Matériaux de construction et mobilier

Structures bois, draps blancs en coton/drap d'hôpital, quincaillerie principalement

objets et matériaux de seconde main collectés en déchèterie (et bientôt Ecopole) et par la collecte encombrants ou fournis par entreprises utilisant des plateformes de réemploi

Génère des flux de palettes par exemple, réemploie des flux de vaisselle

Production: Upcycling couture. Réparation vélos. Recherche: matériel et insertion

TLC (textiles linges chaussures)

Carton

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Textile et articles de sport

Contenant pour la restauration

Papier recyclé

Panneaux alu sandwich, métaux, DEE, pâteux, bombes, piles, bois, cartons, palettes...

textile

Tout type de matières pouvant être collectées en déchèterie

Les bocaux et les bouteilles en verre

cable, acier, palettes

Vélos et pièces de vélos

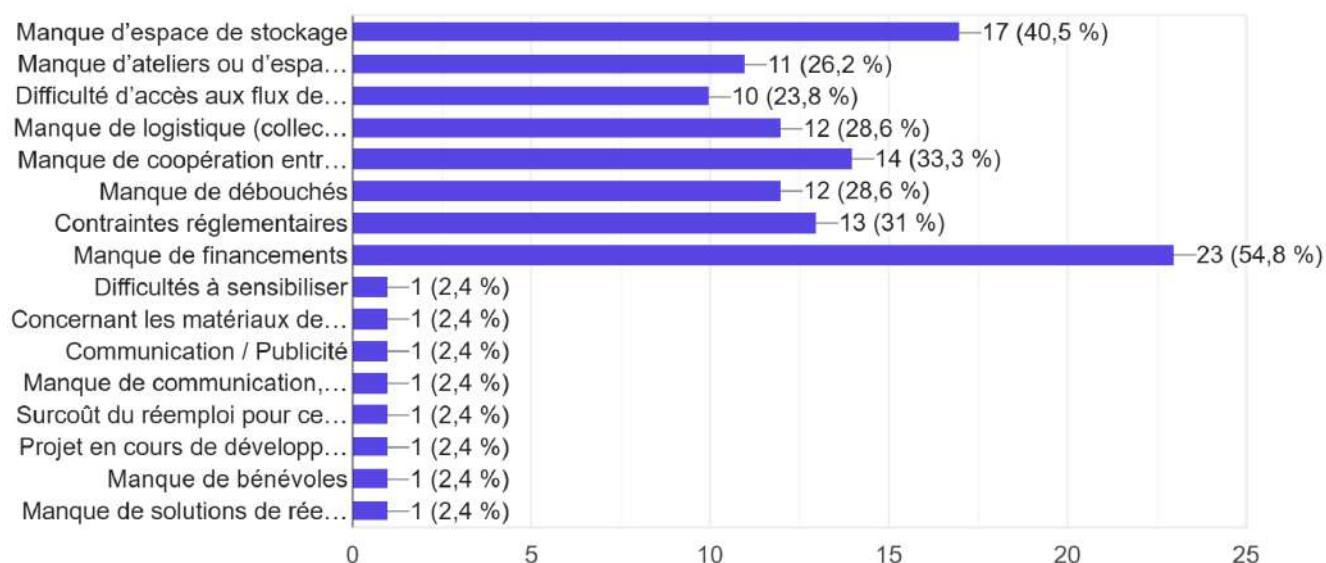
Mobilier

Matériaux de construction, mobilier pro, jouets ...

ensemble des flux de déchets ménagers et assimilés (déchets produits par les ménages)

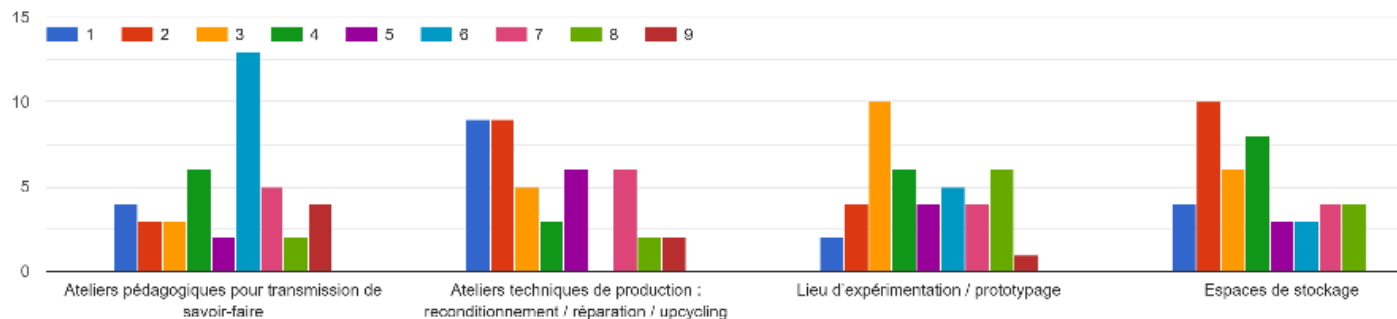
Quels sont aujourd'hui les principaux freins au développement de vos activités ? (3 réponses maximum)

42 réponses

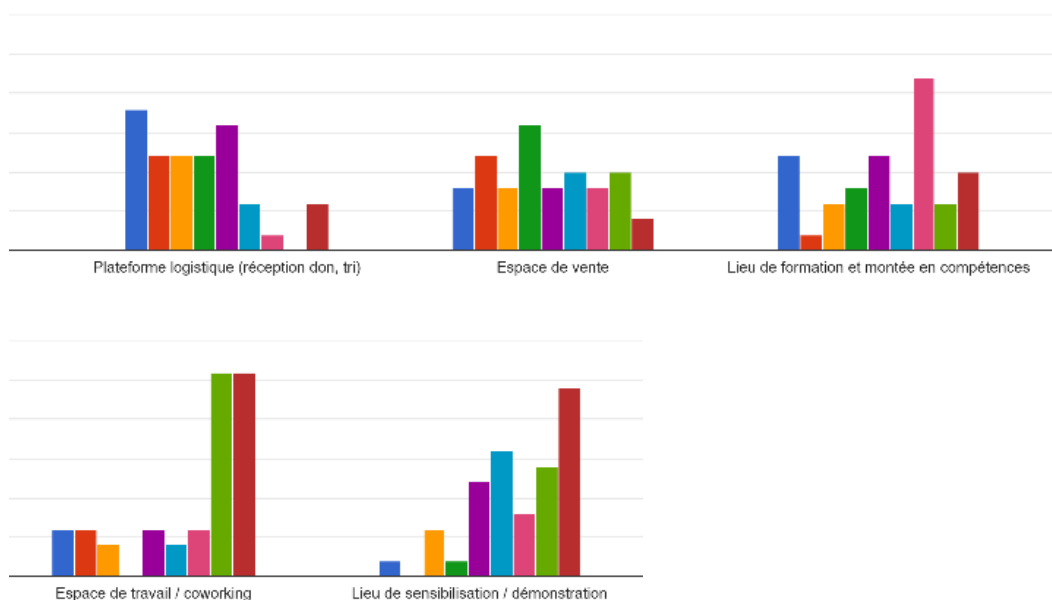


## Besoins en infrastructures et services

Pourriez vous classer, selon vous, les fonctions du lieu(x) suivantes par ordre de priorité ? 1 = prioritaire 9 = pas prioritaire (scroller sur la droite)

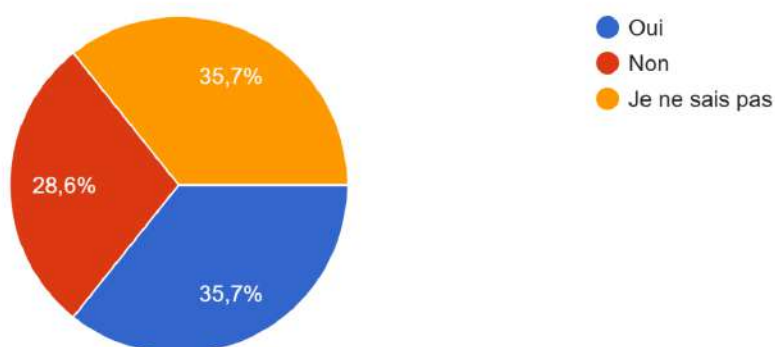


Attention une réponse par colonne uniquement



Auriez-vous besoin d'espace dans un futur lieu dédié à l'économie circulaire ?

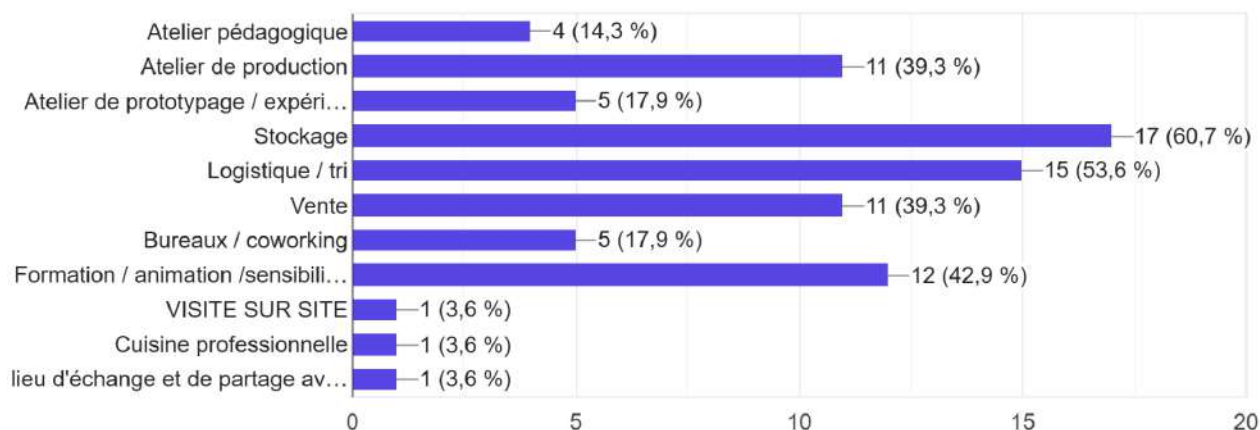
42 réponses



## Besoins spécifiques infrastructures et services

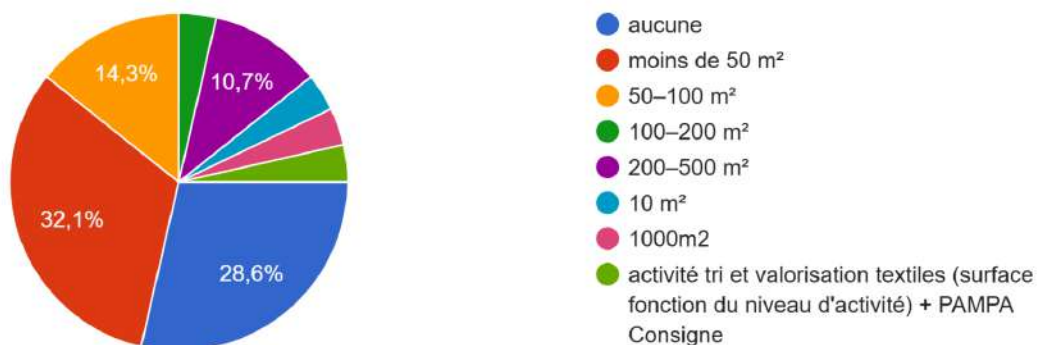
De quel(s) type(s) d'espace(s) auriez-vous besoin ?

28 réponses



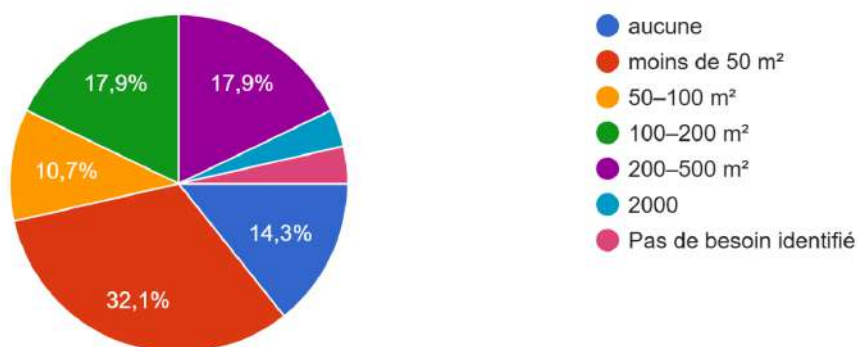
De quelle surface d'ateliers pourriez-vous avoir besoin ? (si plus de 500m2, précisez combien)

28 réponses



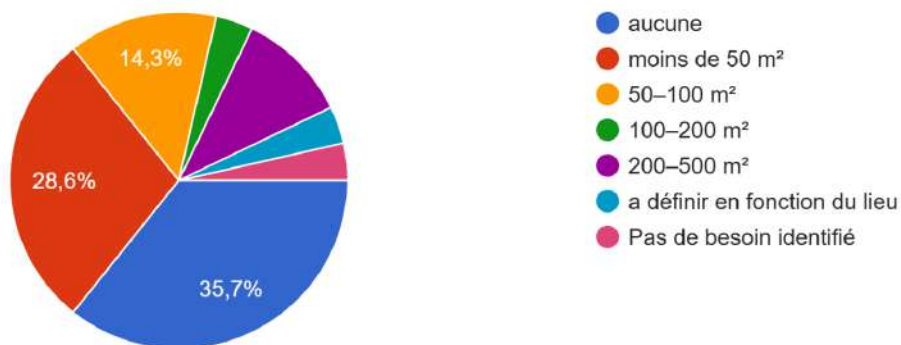
De quelle surface de stockage pourriez-vous avoir besoin ? (si plus de 500m2, précisez combien)

28 réponses



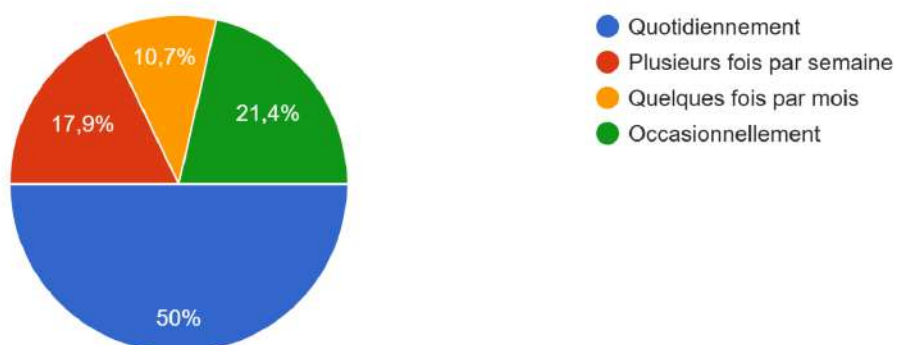
De quelle surface de vente pourriez-vous avoir besoin ? (si plus de 500m2, précisez combien)

28 réponses



A quelle fréquence utiliseriez-vous ces espaces ?

28 réponses



## Organisation territoriale possible

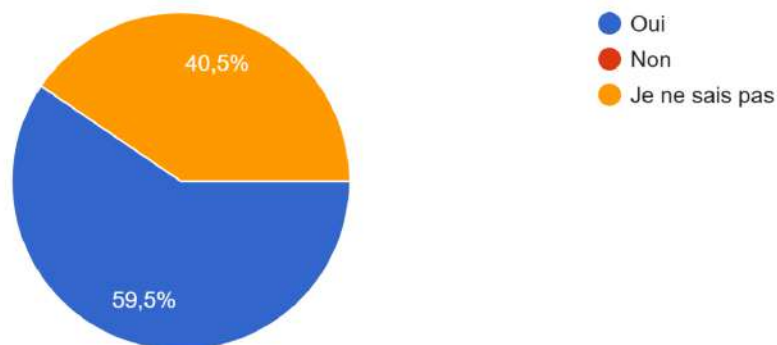
Selon vous, quelle organisation serait la plus pertinente pour structurer ces fonctions dans le Puy-de-Dôme ?

42 réponses



Pensez-vous que certains lieux ou initiatives existantes pourraient jouer un rôle dans ce réseau territorial ?

42 réponses



### Si oui, lesquels ? 20 réponses

Le collectif pourrait porter cette initiative et serait d'une échelle cohérente pour créer un lieu structurant. Il faudrait par contre qu'il soit lui-même plus structuré et organisé dans un lieu dédié, spécifique et central sur le territoire pour rayonner par lui-même et sur tout le PDD.

Ressourceries, site de compostage, etc

Métabatik, Dôme Réemploi, Artex, Les Mains Ouvertes, Envie, Emmaüs, Green Couture, Ino Recyclage, Pampa consigne, les ressourceries et recycleries du département, les déchetteries du département

C'est déjà le cas?!?

Re.Crée

## Ressourceries

Les matériaux et ressourceries existantes ainsi que tous les acteurs ayant développé des solutions de réemploi (green couture, artex, faireplay...)

## Metabatik

Point relais et point informations

Le réseau RE.Crée

Ecopole de TDM, Metabatik, ESS, SBA

Métabatik. Dôme Réemploi

la CCI, l'ENSACF, les intercommunalités, les fédérations FFB CAPEB, le CNOA,

L'IAE

Mic Signaloc, Métabatik, Dôme Réemploi, Valtom, SBA...

La Fabr'IC (SBA) - Les Fablab - Les Mains ouvertes ?

Toutes les ressourceries, les lieux de valorisation en réflexion.

Ressourceries et recycleries tiers lieux

Metabatik, Ressourcerie Pays Issoire, CAMO, EMAUS

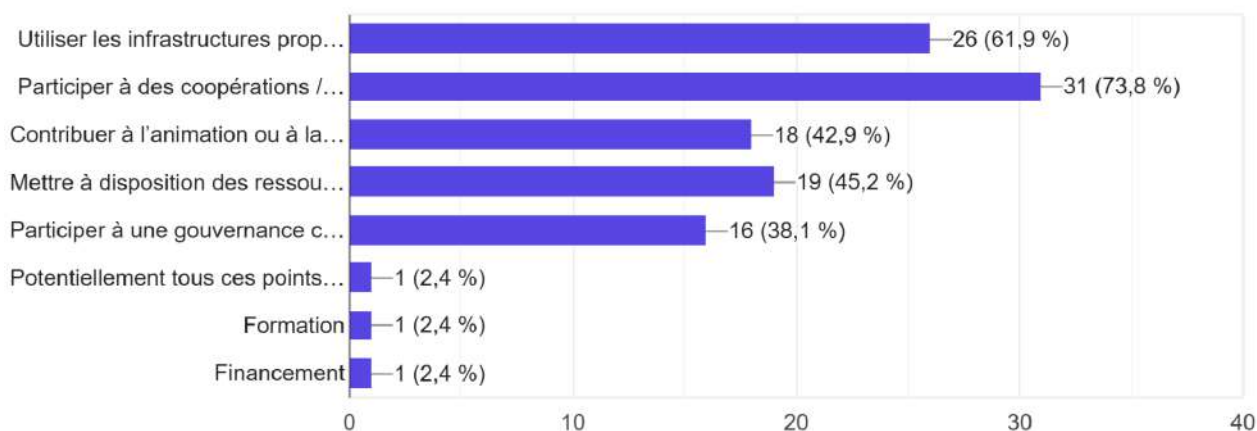
Déchèteries du SBA avec lieu de réemploi, Mains Ouvertes, Ressourcerie d'Issoire, Métabatik, PAMPA

Consigne, Dôme réemploi, réseau ECi, CEC,

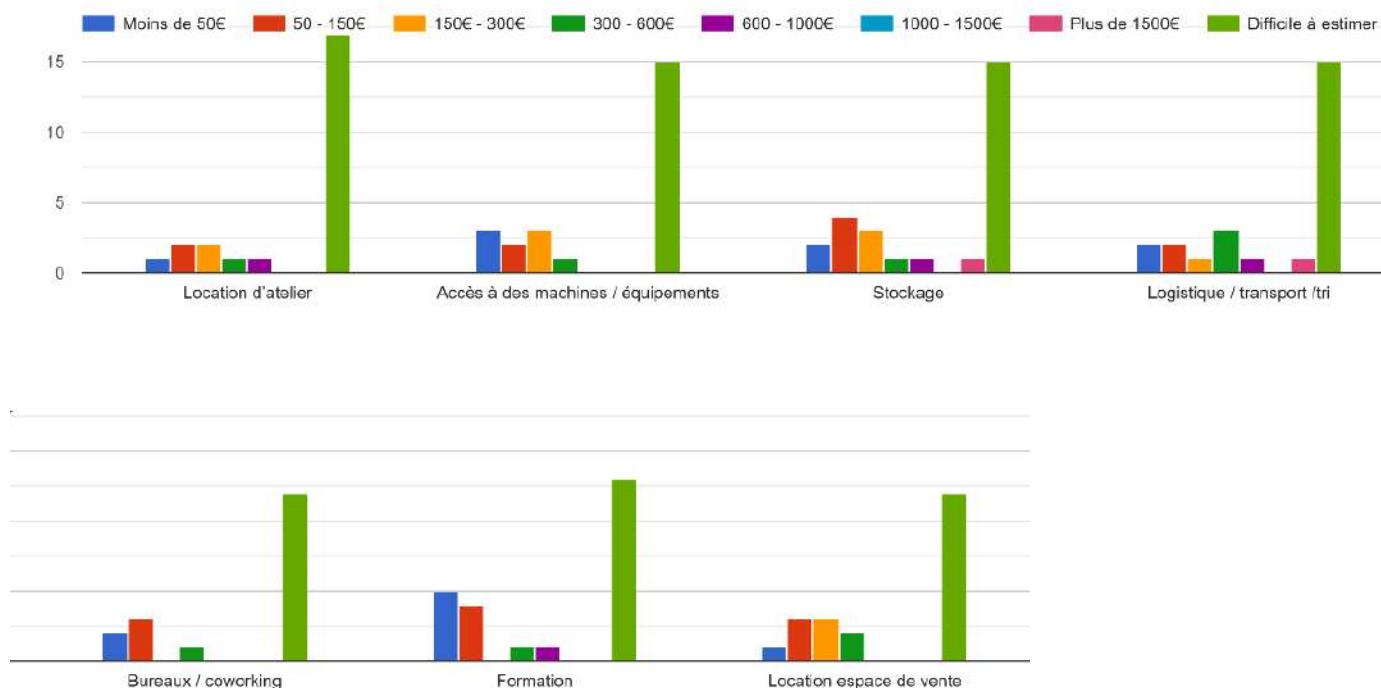
## Coopération et implications

Votre structure pourrait-elle s'inscrire dans une dynamique de lieu ou réseau de lieux dédiés à l'économie circulaire ? Si oui, comment ?

42 réponses



Seriez vous prêt.e à payer pour certains services et si oui combien par mois? (ne pas répondre si pas intéressé.e)



## Question finale

Souhaitez vous apporter une remarque ou une information complémentaire? 42 réponses

**REGARDS MÊLÉS** : J'ai eu beaucoup de mal à répondre à la question de priorisation des fonctions, car il me fallait obligatoirement ne pas avoir les mêmes niveaux sur chaque colonne. Certaines lignes sont au même niveau d'importance pour moi, par exemple, avoir un lieu de prototypage est aussi important que de pouvoir faire des formations. Et malheureusement, sur certaines lignes, j'ai répondu un peu n'importe quoi pour pouvoir aller au bout du questionnaire.

Sur la question du prix, oui, je suis prêt à payer et c'est normal. Ma capacité à payer sera différente en fonction de là où j'en suis dans le projet. Si je suis en prototypage, je n'ai pas envie d'y mettre le même prix que si je suis en phase de production.

Par ailleurs, l'échelle de temps n'est pas indiquée dans la question. Et je ne sais pas quoi répondre, si l'on est à l'heure, à la journée, à la semaine ou au mois.

Pour autant, le questionnaire est intéressant. On verra globalement si l'on est dans approche jacobine = il faut un lieu central ou girondine = on a un archipel de lieux, un réseau sans centre. Je crains que notre structure mentale française soit jacobine.

**Mic Signaloc** : Notre feuille de route CEC indique que nos locaux seront ouverts à l'expérimentation et l'accueil de démarches vertueuses, donc feu !

**Secours Catholique Caritas France (JP Vauquelin)** : Nous avons 8 boutiques solidaires répartis dans le département. Nos bénévoles sont âgés (75 ans en moyenne).

**L'Atelier Bois et Couleur du 63** : Je suis ecorecycleuse en ameublement et décoration d'intérieur

**MORPHO ARCHITECTES** : Nous serions ravis de vous accompagner dans votre projet de recherche et création de lieu dédié si vous avez besoin d'une Moe

**Atelier La Roue Tourne** : Si nous trouvons un moyen d'avoir accès aux déchets "articles de sports et loisir" de la région il faudra un lieu pour stocker et traiter les vélos récupérés via ce biais. En suivant l'exemple de Nantes, les 7 ateliers associatifs de réparation de vélo pourraient venir s'y fournir en pièces de vélo + en vélos entiers à remettre en état sur place ou dans nos ateliers.

**Communauté de communes Thiers Dore et Montagne** : La CCTDM possède l'équipement bâtementaire (réception, stockage, atelier, vente) et est en cours de développement du projet

**ADIS SOUS-TRAITANCE** : Nous sommes une entreprise adaptée. Nous sommes en mesure d'aider les entreprises à générer moins de déchets (remises en conformités, recyclage et transformation des cartons etc...)

**Mains Ouvertes** : Sans soutien fort (foncier) des collectivités, un réseau structuré me paraît plus envisageable que la création d'un ou plusieurs lieux

**VALTOM** : Le lieu central doit être accessible par toutes et tous facilement (transport en commun) et en lien fort avec les autres lieux du 63, voire des départements limitrophes, avec des activités complémentaires et non concurrentes

**POOM Pâtisserie Conserverie** : Je précise que mon activité consiste à recycler et transformer des fruits non utilisés (notamment les fruits des jardins des particuliers) en conserves (confitures, sirops, jus, ...) et pâtisseries. Je fais de la pâtisserie sur commande (limite le gaspillage) fabriquée au maximum avec des produits locaux pour les particuliers et les entreprises, le tout sans contenant superflus.

**ARTEX**: Nécessité de pérenniser l'animation des réseaux EC et RE.créée (trouver des aides au poste)

## Analyse des surfaces données

Ordre de grandeur retenu selon résultats et retour IA : le lieu doit inclure 30% surface atelier, 35% surface stockage, 10% surface tri/logistique, 20% vente, 5% administratif (bureau, sensibilisation)

On applique ensuite un coefficient de mutualisation (source IA) sur la base des personnes ayant répondu oui :

| Type d'espace | Mutualisation moyenne | Mini Oui      | Maxi oui           | Maxi oui + maxi je sais pas |
|---------------|-----------------------|---------------|--------------------|-----------------------------|
| Ateliers      | 40–60 %, ici 50%      | 440m2         | 1055m <sup>2</sup> | 1775m2                      |
| Stockage      | 60–80 %, ici 70%      | 651m2         | 1470m2             | 2940m2                      |
| Vente         | 50–70 %, ici 60%      | 432m2         | 1020m2             | 1500m2                      |
| Logistique    |                       | 175m2         | 435m2              | 680m2                       |
| Administratif |                       | 78m2          | 171m2              | 252m2                       |
| <b>Total</b>  |                       | <b>1786m2</b> | <b>4151m2</b>      | <b>7147m2</b>               |